

## العربية لأغراض خاصة - تدقيقات مصطلحية -

« L'ARABE SUR OBJECTIFS SPECIFIQUES, PRECISIONS  
TERMINOLOGIQUES »

M. SAHARAOU SID-ALI

<sup>1</sup> جامعة البلدية 2 - لونيسي علي (الجزائر)، sahrasali@gmail.com

مخبر اللغة العربية وآدابها - جامعة البلدية 2 - لونيسي علي

| تاريخ النشر 2022/04/15                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | تاريخ القبول 2022 /03/27 | تاريخ الارسال 2022/01/01                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Abstract</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | الملخص                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p>L'arabe général et l'arabe sur objectif spécifique (-ArOS -) n'ont ni les mêmes publics, ni les mêmes objectifs. L'ArOS met la compétence linguistique en relation avec la communication ; il construit son matériel à partir de situations de communication orale ou écrite propres au champ étudié, et en fonction des besoins de ces situations. L'ArOS privilégie les documents authentiques pour en faire les supports des activités. Les aptitudes, habilités, skills (oral, écrit, compréhension, expression) ne sont pas fondamentalement liés. Ils dépendent, là encore, des besoins des apprenants.</p> <p>La spécialisation / séparation des aptitudes est très répandue dans ces situations, la compréhension orale/écrite par exemple, est souvent la priorité des étrangers qui ont besoin</p> |                          | <p>العربية العامة و العربية لأغراض خاصة ، ليس لها نفس الجمهور ولا نفس الأهداف. العربية لأغراض خاصة تضع الملكة اللغوية في علاقة مع التواصل؛ تبني أجهزتها طبقا لحالات التواصل الشفهي أو الكتابي ، خاصة بالحقل المدرس حسب الحاجيات . العربية لأغراض خاصة تفضل النصوص الأصلية ، حتى تمكن بالقيام بأساس التمارين ، والملكات الشفهية والكتابية ، والفهم والتعبير مثلا. هذه الملكات ليست مرتبطة. التخصص الملكات جد منتشر في هذه الأحوال، الفهم الشفوي/ الكتابي مثلا ، يشكل أولوية الطلبة الأجانب الذين هم في حاجة للغة العربية من اجل الدراسة والعمل</p> |

|                                                                                                                                     |  |                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------------------------------------------------------|
| de la langue arabe pour leurs études ou professions.                                                                                |  |                                                                    |
| <b>Keywords</b> : Didactique, arabe général, arabe sur objectifs spécifiques, précisions terminologiques, démarche d'élaboration... |  | كلمات مفتاحية: العربية العامة، العربية لأغراض خاصة، الطلبة الأجانب |

المؤلف المرسل: سيد علي صحراوي ، الإيميل: [sahrasali@gmail.com](mailto:sahrasali@gmail.com)

## « L'ARABE SUR OBJECTIFS SPECIFIQUES, PRECISIONS TERMINOLOGIQUES »

« Les langues n'appartiennent qu'à ceux qui les parlent. »

Concernés par la mondialisation, les départements de langue arabe des universités algériennes, commencent à varier leurs offres de formation car les apprenants ont besoin de compétences spécifiques en langue arabe, outil de travail et de communication avec le monde. Concurrencé par l'anglais, première langue parlée dans le monde et le français, langue héritée de l'occupation française, l'enseignement de l'arabe sur objectifs spécifiques (ArOS) du tourisme, du secrétariat, du droit, de l'informatique... offrira une contribution importante à l'augmentation de la compétitivité de ces départements. L'ArOS permet d'adapter l'enseignement à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en langue arabe, pour l'exercice d'une activité professionnelle ou des études. L'ArOS est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants ayant des connaissances de base de la langue. Sa méthodologie et ses situations de communication sont différentes de ceux de l'arabe classique littéraire, enseigné à tous les paliers pour tous les publics. Les

étudiants qui choisissent les filières enseignées en arabe choisissent l'arabe sur objectifs spécifiques car cet enseignement / apprentissage est orienté vers les domaines où l'arabisation a réussi.

L'arabe sur objectifs spécifiques (ArOS) que nous préconisons, est une problématique d'enseignement / apprentissage particulière distincte de celle qu'on poserait par exemple, pour des publics généralistes. Cette opposition, général / spécifique, est souvent remise en cause ; Porcher (2003) s'interroge à ce sujet : « que signifierait aujourd'hui un enseignement sans objectif spécifique ? », puis il y répond « Il n'y a plus de place pour la gratuité de l'apprentissage et sa non-utilisation dans la vie concrète. » En effet, à quoi servirait la langue arabe si elle n'est pas utilisée quotidiennement, et dans toutes les situations, par les millions d'arabes dans le monde et par les étrangers qui en ont besoin ?

### **QUELLE VARIANTE DE LA LANGUE ARABE ?**

L'enseignement et l'apprentissage de l'arabe sur objectifs spécifiques (ArOS) est aujourd'hui accepté, même par ceux qui pensaient qu'il n'existait qu'une seule façon d'enseigner, autrement-dit l'arabe classique et littéraire. La question qui se pose cependant est : Quelles sont les compétences à développer, s'il ne s'agit plus de littérature et de poésie ?

La langue arabe, fondement de la culture arabo-islamique, a été fondée sur les dialectes qui existaient dans la péninsule arabique. Le Coran, au VII<sup>ème</sup> siècle a unifié ces langues locales en une seule langue : l'arabe classique ou littéraire dont les règles découlent de la poésie préislamique et du vocabulaire des nomades sans contact avec les autres langues. Aujourd'hui, la langue arabe classique n'est utilisée que dans la littérature et la pratique religieuse, les arabes parlent quotidiennement, dans leurs langues locales.

En Algérie, les langues locales et le standard ne sont pas en situation de confrontation car la Constitution a tranché. L'arabe moderne ou standard est un moyen de communication se situant entre l'arabe classique et les langues locales. Il est plus proche du premier que des secondes. La majorité des arabes ne le parle cependant, pas au quotidien mais il est compris et utilisé comme langue officielle par 500 millions de personnes environ, dans 23 pays en Afrique et en Asie (Algérie, Arabie Saoudite Bahreïn Comores Djibouti Égypte Émirats arabes, Érythrée, Irak, Jordanie Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Palestine, Qatar, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie, Yémen ). La majorité des arabophones parle les langues locales ou régionales alors que l'arabe standard est utilisé par les intellectuels, comme langue institutionnelle. Les langues locales ne respectent pas la syntaxe de l'arabe standard, elles se différencient par la variation phonétique et syntaxique, selon les régions : par exemple, les parlers des Algériens de Tlemcen, Tébessa, Tamanrasset ne sont pas identiques même si l'intercompréhension existe. Par contre l'arabe standard est uniforme, il emprunte des termes scientifiques et techniques aux langues étrangères pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Les médias l'utilisent mais les populations arabes préfèrent les films, les chansons, les pièces théâtrales... en langues locales. Grâce à l'école, l'arabe standard unifie les peuples arabes, même si l'arabisation en Algérie par exemple, coexiste avec les variantes du Tamazight, du français et de l'anglais.

### **PRECISIONS TERMINOLOGIQUES**

Il est nécessaire de comparer la langue arabe aux autres langues et en particulier à la langue française et les différentes appellations qui lui ont été attribuées, depuis les années 1950. Ces dénominations posent de nombreux problèmes méthodologiques aux enseignants car elles regroupent plusieurs catégories de langue : langue scientifique, langue

technique, langue professionnelle... Le « Dictionnaire de Didactique des Langues » (1976) les présente d'ailleurs, comme des équivalents. Cette « confusion » résulterait de l'influence de décisions politiques, de la fin de la guerre mondiale. Ces appellations ont été vraisemblablement données à la langue française pour contrecarrer l'influence de la langue anglaise, pour défendre des intérêts économiques ainsi qu'une influence géopolitique, en particulier dans les pays en voie de développement. (Cuq et Gruca, 2005). On pourrait envisager une pareille situation pour l'arabe, face à la concurrence des autres langues.

#### **LA LANGUE MATERNELLE**

La langue maternelle est du point de vue linguistique, la langue d'un ou bien des deux parents de l'apprenant : l'arabe et le tamazight, en Algérie permettent aux algériens de connaître le monde environnant. D'un point de vue didactique leur enseignement permet d'abord, la connaissance des mécanismes linguistiques. Ensuite les apprentissages métalinguistiques (grammaire, conjugaison, orthographe, lexique) et enfin leur utilisation dans des situations sociales (communication, lecture, écriture).

#### **LA LANGUE ETRANGERE**

Du point de vue linguistique, la langue étrangère est la langue qu'on parle dans un pays où elle n'a pas de statut social officiel : le français en Algérie, par exemple ou bien l'arabe aux Etats Unis ou en Europe. Elle est apprise dans un cadre institutionnel comme toutes les autres matières inscrites au programme (Math, physique, chimie...). Elle ne possède pas de dimension identitaire et ne se substitue pas aux langues officielles du pays où elle est enseignée. Les méthodes d'enseignement des langues étrangères sont de façon générale conçues pour des adultes qui veulent l'apprendre à des fins instrumentales.

## **LA LANGUE SECONDE**

La langue seconde est parlée par une partie des étrangers avec un statut particulier. La langue française par exemple, est présente dans les anciennes colonies ou protectorats français, comme langue d'enseignement en Afrique francophone et notamment au Royaume du Maroc.

## **LA LANGUE DE LA SCOLARISATION**

La langue de scolarisation est pratiquée par des étrangers pour communiquer. Certains pays africains où les dialectes sont nombreux, ont adopté l'anglais ou bien le français pour la scolarisation de leurs enfants. Il s'agit d'une langue standardisée, descriptive utilisée dans les manuels scolaires ; sa compréhension est l'objectif premier des apprenants ; sa maîtrise conditionne la réussite scolaire.

## **LA LANGUE INSTRUMENTALE**

La langue instrumentale est une langue-outil au service des utilisateurs. Elle est souvent critiquée par les chercheurs, car elle véhiculerait, trop de connotations utilitaristes et instrumentalistes, comme son appellation l'indique.

## **LA LANGUE FONCTIONNELLE**

Le terme langue fonctionnelle signifie en même temps, la démarche et l'enseignement d'une langue à des publics spécialisés. Elle est dictée par le besoin politique de reconnaissance officielle.

## **L'ArOS**

Parmi toutes les potentialités offertes nous étudierons celle de l'enseignement de l'arabe sur objectif spécifique (ArOS) qui évoluera en parallèle avec celui de la langue arabe générale. Les relations entre l'ArOS et l'arabe général permettent de circonscrire le champ du premier et sa méthodologie d'enseignement. L'ArOS est un domaine particulier de l'arabe langue étrangère. L'arabe général et l'arabe sur

objectif spécifique n'ont ni les mêmes publics, ni les mêmes objectifs ; la détermination de ces derniers est fonction des besoins. L'ArOS met la compétence linguistique en relation avec la communication ; il construit son matériel à partir de situations de communication orale ou écrite propres au champ étudié, et en fonction des besoins de ces situations. La composante culturelle de la compétence de communication est prise en compte. L'ArOS privilégie les documents authentiques pour en faire les supports des activités. Les aptitudes, habilités, skills (oral, écrit, compréhension, expression) ne sont pas fondamentalement liés. Ils dépendent, là encore, des besoins des apprenants. La spécialisation / séparation des aptitudes est très répandue dans ces situations, la compréhension orale/écrite par exemple, est souvent la priorité des étrangers qui ont besoin de la langue arabe pour leurs études ou professions. L'enseignement/apprentissage de la langue arabe générale, sans besoins précis et urgents nécessite beaucoup plus de temps. Les différents publics constituent la caractéristique essentielle de l'ArOS, ces derniers se distinguent des autres publics car ils sont divers (travailleurs émigrés, professionnels, étudiants...), ils n'ont ni les mêmes besoins ni les mêmes emplois du temps, leur motivation et leurs contraintes ne sont pas identiques : (étudiants étrangers en Algérie). Suivre des cours d'ArOS, pour un étranger, ne consiste pas seulement à maîtriser l'aspect linguistique il y a aussi l'aspect socioculturel de cette langue. Pour communiquer en ArOS, il faut comprendre la culture de cette langue. Par exemple, un informaticien Malien venant travailler en Algérie, doit comprendre les spécificités algériennes. L'aspect interculturel dans les cours d'ArOS n'est pas négligeable.

## **LA DEMARCHE D'ELABORATION D'UN ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE DE L'AROS**

Lorsque l'objectif est spécifique, la démarche d'élaboration d'un enseignement / apprentissage, est généralement du type :

1. Analyse des besoins
2. Définitions des objectifs
3. Choix des contenus
4. Elaboration des activités d'apprentissage
5. Evaluation.

### **L'ANALYSE DES BESOINS**

Avant d'établir la progression le concepteur doit analyser avec rigueur les besoins des apprenants et les situations de communication durant lesquelles ils utiliseront l'arabe. A partir d'enquêtes, entretiens, consultation des spécialistes, le concepteur adapte la formation aux caractéristiques des publics. Ces derniers se distinguent des autres publics car cet apprentissage a pour fonction de réaliser des buts précis dans des contextes donnés. L'approche systémique utilisée pour analyser les besoins des apprenants est un passage obligé. Elle est nécessaire pour éviter les résultats partiels. La prise en compte du maximum de paramètres, avant la définition des objectifs, le choix des contenus, l'élaboration des activités d'apprentissage et leur évaluation, passe par l'analyse :

- Des demandes formulées par l'institution et les apprenants ;
- Des besoins de ces apprenants et de leurs profils socioculturels ;
- Des situations de communication et du domaine scientifique de référence ;
- Des ressources disponibles, du temps alloué à cette formation et de son environnement ;

A partir de questions telles que : Quelles sont les compétences langagières à privilégier ? A qui parleront-ils ? Que liront-ils ? Qu'écriront-ils ? Qu'écouteront-ils..., les concepteurs de formation déterminent avec rigueur, les représentations ainsi que les situations

de communication dans lesquelles les apprenants utiliseront la langue. Les entretiens, les enquêtes, les sondages, les interviews, l'analyse des documents, les observations... sont les outils utilisés durant cette phase. Le concepteur vérifie ses hypothèses (confirmation ou infirmation) et collecte les données nécessaires. Notre expérience d'enseignant montre que le temps passé dans ces analyses n'est jamais perdu, au contraire... Nos observations de la complexité des situations nous ont permis de distinguer les éléments qui les constituent et les dynamiques qui les font fonctionner. Les étudiants inscrits dans des cursus scientifiques sont demandeurs de formation, la seule compétence visée par ces étudiants est la capacité de communiquer, autrement dit comprendre et de se faire comprendre par les enseignants qui se sentent eux, parfaitement à l'aise dans cette langue. Les leçons de grammaire et de conjugaison qu'ils ont suivies durant toute leur scolarité ne leur ont pas servi pour, écrire, s'exprimer, écouter et lire efficacement des textes de leurs spécialités. Les règles de la langue ne les intéressent plus « parce que la connaissance d'une règle de fonctionnement linguistique n'a jamais conduit à une quelconque capacité à parler ou à comprendre. » Porcher (2004). De plus ces règles de grammaire de conjugaison et de vocabulaire ne font plus l'objet des évaluations à l'université. Les apprenants veulent s'en servir pour écouter et comprendre les cours magistraux, pour s'exprimer, poser des questions, demander des éclaircissements, rédiger des travaux et exposés demandés par leurs enseignants. Ils veulent lire la masse de documents-support du discours de leur spécialité (polycopiés, articles, manuels, dictionnaires, thèses, mémoires, comptes rendus d'expérimentation...). Cette façon utilitaire d'appréhender la langue, « ne constitue nullement une dévalorisation ou une diminution de la légitimité : au contraire, elle fonde la signification de cet enseignement. » Porcher (2004). Nous adopterons

cette manière de donner du sens à la formation de ces étudiants. La liste des savoir-faire que les apprenants réaliseront à l'issue de leur apprentissage est l'objet de notre analyse des besoins. Nos investigations ont montré que les étudiants ne veulent plus apprendre l'arabe pour le plaisir de côtoyer ses grands auteurs et ses poètes. Ils veulent en priorité, lire et comprendre les documents de leur spécialité. C'est toujours en termes de savoir-faire que les apprenants désignent leurs besoins prioritaires. A chaque fois que l'objectif d'apprentissage n'est pas centré sur le système linguistique, la notion de « besoin langagier » sera le point de départ de toute tentative d'élaboration de programme. L'analyse des besoins langagiers et communicatifs des apprenants est une des premières étapes de la démarche didactique, elle détermine les objectifs d'enseignement / apprentissage ainsi que les objectifs pédagogiques. L'analyse des besoins est différente d'une situation à une autre, d'une manière générale on effectue une enquête auprès des apprenants afin d'identifier leurs besoins spécifiques. On étudie ensuite, les documents qui circulent dans la filière de l'apprenant. Cette étude permet de sélectionner les documents-soutiens des activités à élaborer ainsi que les contenus d'apprentissage. L'objet de l'analyse des besoins est de « faire acquérir, en général le plus rapidement possible, des savoirs, savoir-faire et comportements limités mais suffisants, et ceux-là seuls, qui rendent l'apprenant capable de faire face aux situations dans lesquelles il se trouvera, et seulement celles-là, dans sa vie professionnelle » Richterich (1985). Cette phase d'analyse des besoins se traduit en objectifs, en contenus, en actions, en programmes... Richterich (1985) cite trois opérations complémentaires et reliées : L'identification des besoins, la formulation des objectifs, la définition des contenus. A ces trois opérations nous ajouterons l'élaboration des

activités d'apprentissage et leur évaluation, pour compléter notre démarche didactique.

### LA DEFINITION DES OBJECTIFS

Après l'analyse des besoins, le concepteur définit les objectifs à atteindre, autrement dit des compétences linguistiques, communicatives et culturelles que les apprenants doivent maîtriser dans un domaine donné. Une secrétaire par exemple, n'a pas besoin de connaître toute la belle littérature et poésie arabes pour répondre au téléphone, recevoir un visiteur, saluer, présenter son entreprise, remercier, demander et donner des renseignements, prendre ou laisser un message, fixer et changer un rendez-vous...

### CHOIX DES CONTENUS

Le choix des contenus à enseigner et apprendre se fait, selon Cuq et Gruca (2005), en fonction de quatre points : Le(s) domaine(s) disciplinaire(s) ; les types de communication ; les opérations discursives ; les formes linguistiques récurrentes des discours. Pour cela, « Le choix des supports d'acquisition ou d'apprentissage n'est pas indifférent...on ne peut acquérir que ce que les supports permettent d'acquérir. » H. Holec, (1990). Toutes les activités que nous préconisons, ont pour support des documents authentiques qui offrent un domaine de connaissance connu des apprenants, car lorsque le thème est proche du vécu des apprenants, il sera plus facile à aborder. Le concept de document authentique en didactique des langues est apparu dans les années 1970. Il s'agit de documents non élaborés pour la salle de classe autrement-dit des coupures de presse, des livres, des notices, enregistrements d'émissions de radio et de télévision, photos, affiches, spots publicitaires, bandes dessinées, menus de restaurant, cartes postales,

circulaires administratives... Ces documents permettent de motiver les apprenants afin d'atteindre des objectifs communicatifs.

### **LES OPERATIONS DISCURSIVES**

Selon l'analyse des besoins, le concepteur cible une compétence à développer, en priorité. La compréhension écrite par exemple, pour des étudiants qui désirent lire les documents de leur spécialité, ces documents sont porteurs d'opérations discursives récurrentes. Elles sont classées en deux catégories, celles qui servent à caractériser l'objet dont on parle et celles qui servent à mettre des objets en relations avec d'autres. (O. Régent, 1980)

Première catégorie :

1-La Définition : ou énoncé des traits distinctifs d'un objet.

2-La Description : ou liste de toutes les caractéristiques d'un objet, ou d'une classe d'objets.

3-La Spécification : ou addition de détails supplémentaires servant à caractériser un objet.

4-L'Identification : ou nomination d'un objet d'après ses caractéristiques.

5-La Classification : ou division d'une classe d'objets en plusieurs sous classes possédant chacune ses caractéristiques.

6-L'addition et L'opposition : ou enrichissement de la classe d'objet par inclusion ou exclusion d'objets particuliers.

7-L'explication : ou clarification d'un terme utilisé antérieurement.

Deuxième catégorie :

8-La Comparaison : ou mise en relation des caractéristiques d'un objet avec celles d'un autre objet.

9-L'Exemplification : ou illustration par un exemple d'un énoncé antérieur.

10-L'explication : ou clarification d'un énoncé ou d'une séquence antérieure.

11-La Restriction : ou établissement des limites de validité d'une proposition antérieure.

12-La Conséquence : ou énoncé de ce qui découle logiquement d'une proposition antérieure.

13-L'Implication : ou énoncé d'une proposition accompagnée de sa condition de validité.

14-La Déduction : ou énoncé de ce que l'auteur infère d'un énoncé ou d'une séquence antérieure.

15-L'Interprétation : ou énoncé de l'opinion de l'auteur sur la signification d'une séquence antérieure.

16-L'évaluation : ou énoncé de l'opinion de l'auteur quant à la valeur d'une séquence antérieure.

17-La Spéculation : ou formation d'hypothèses sur la suite possible d'un événement.

18-La Reformulation : ou reprise en des termes différents d'un énoncé antérieur.

19-La Référénciation : ou renvoi à un énoncé contenu dans un autre texte.

20-Le Performatif : ou énoncé des intentions discursives de l'auteur.

### L'ÉLABORATION DES ACTIVITÉS

Cette étape de « terrain » permet de se rapprocher des situations de communication ciblées par la formation. L'entraînement portera sur les tournures linguistiques récurrentes que l'analyse du discours des sciences a mises en évidence. Les textes doivent permettre d'élaborer des schémas types sur lesquels repose l'entraînement. Chaque activité respecte un certain nombre de paramètres :

1 - Objectif : L'objectif de l'activité guide sa réalisation ; il est fixé en fonction de l'objectif final qui est de lire efficacement un document en arabe. (Exemples : Inférer une information implicite, retrouvez la

logique du texte, recherchez les informations principales, que veut-dire l'auteur ? que pense-t-il ?...

2 - Support : Les textes/documents authentiques, décrits dans les chapitres précédents, serviront de supports aux activités d'entraînement.

3 - Technique : Les techniques de réponses qui n'exigent pas d'expression écrite sont à privilégier. La spécialisation des interventions qui respecte l'activité de cerveau humain, veut que lors de l'apprentissage de la compréhension, on ne demande pas à l'apprenant de s'exprimer pour éviter la surcharge cognitive. (Exemples : Questions fermées du type Vrai/Faux, QCM, appariement, lacunaires...)

4 - Consigne : La formulation de la consigne s'effectue de façon claire (dans toutes les langues) car la réussite de l'activité en dépend. Cette dernière, rappelons-le, prépare l'apprenant à lire et comprendre des documents de sa spécialité.

5 - Durée : L'enseignant calibre le temps imparti pour la réalisation de l'activité en fonction du niveau moyen de son groupe-classe.

6 - Public : Toute l'activité, est dosée en fonction de la progression générale du cursus (débutant, intermédiaire, avancé...)

## **L'EVALUATION**

Cette ultime étape de notre démarche, ne porte pas sur les savoirs des apprenants ; elle cible de préférence, leurs savoir-faire. Pour savoir si l'apprenant maîtrise les temps du passé, il n'est pas utile de les lui faire conjuguer ; il suffit de lui demander de produire un paragraphe du type narratif. En compréhension écrite par exemple, savoir rechercher des informations, savoir utiliser le paratexte, savoir retrouver la logique du texte, savoir inférer... sont des savoir-faire à utiliser comme objectifs des activités d'enseignement / apprentissage de cette compétence.

**APPLICATION : L'AROS DES TIC**

Le projet du Laboratoire de langue et littérature arabes de l'université de Blida 2, est élaboré par une équipe pluridisciplinaire composée de spécialistes de la langue arabe, de l'informatique et des langues à objectifs spécifiques (anglais, français, italien, allemand). Ce projet est né du constat suivant : dans le domaine numérique, l'écart linguistique entre la langue arabe et les autres langues vivantes demeure encore important. La langue du Coran, vecteur d'une civilisation et d'une culture ancestrales, mérite d'être enseignée et apprise différemment pour l'accès aux technologies de la communication. Dans ce secteur stratégique, la compétition avec les autres langues nous est imposée ; pour « exister » dans ce nouveau contexte mondial conçu sur la société de l'information et de la connaissance, il faudra former les générations montantes à une langue spécifique aux Technologies de l'Information et de la Communication. L'engouement prodigieux de la jeunesse arabe pour les TIC a poussé les gouvernements à investir des sommes colossales dans le domaine. Nous avons actuellement, les moyens matériels et financiers pour acquérir et produire les technologies mais la réception et la production des contenus en langue arabe, doivent suivre. Selon la Banque Mondiale, 350 millions de personnes, environ, parlent arabe dans le monde, alors que cette langue ne représente que près de 1% des contenus d'Internet. Une bonne partie des élites intellectuelles arabes maîtrisent les langues anglaise et /ou française, et contribuent de la sorte, à l'amélioration des statistiques de celles-ci. Ces statistiques du nouvel ordre mondial des Technologies de l'Information et de la Communication (« internet world stats », décembre 2017), mettent l'anglais, le chinois et l'espagnol sur le podium ; la langue arabe figure cependant dans le Top-Five. Pour se maintenir parmi ces puissances mondiales des TIC, la formation des

jeunes arabophones est l'axe prioritaire dans la société de l'information. Les universités algériennes peuvent contribuer efficacement à ce challenge en élaborant des formations spécifiques à l'arabe des TIC. Grâce à Internet les apprenants des départements d'arabe communiquent avec les jeunes du monde entier et en particulier avec les arabophones, sur tous les sujets intéressants. Ils se frotteront à toutes les cultures pour enrichir la leur. Ils gagnent beaucoup de connaissances et différents points de vue en comparant la langue arabe et sa riche culture aux autres langues et cultures en usage dans le monde. La communication directe avec tous les accents des locuteurs arabophones, est différente des échanges artificiels des salles de classe. Ces échanges permettent aux apprenants d'analyser leur propre culture. Ces contacts culturels favorisent les comparaisons et représentent une ressource illimitée de documents et de partenaires pour apprendre et se perfectionner en langue arabe. Les enseignants du monde entier, encouragent l'utilisation de cette technologie car elle a transformé la méthodologie de l'enseignement / apprentissage des langues. Cependant, la formation des enseignants et des étudiants à l'utilisation des TIC n'est pas à la hauteur des ambitions de l'Algérie. A partir de l'analyse d'un corpus de textes qui portent en eux des formes linguistiques récurrentes, notre choix se porte sur les textes représentatifs du discours expositif en circulation dans les facultés des sciences et technologies. On distingue :

- le discours interactif et
- le discours expositif

Le premier vise à faire agir, il est caractéristique de la communication générale tandis que le second est réservé à la communication spécialisée. Il expose des idées, formule des hypothèses, présente, décrit, fait des raisonnements logiques... Le discours expositif représentatif du discours, que nous étudions en priorité, se caractérise

par : Une syntaxe réduite, un lexique riche, précis, concis, objectivé, monosémique, l'absence de l'énonciateur, l'absence de modalités d'appréciation, la présence de modalités logiques, l'utilisation de la valeur atemporelle du présent, les tournures hypothético-déductives, les marques de la cause, les articulations logiques, les marques du temps et de l'espace... Ces textes sont fréquents (cours, polycopiés, manuels, dictionnaires, encyclopédies...). Ils transmettent des informations, des savoirs et des connaissances... que l'apprenant doit décoder comprendre et mémoriser. Pour cela il doit : Retrouver leur organisation, distinguer les informations essentielles des informations secondaires... Les textes de ce type sont généralement, structurés de la façon suivante :

- La titraille (titres, surtitres, sous-titres, chapeau et intertitres)
- Les parties du texte (paragraphe, sections, chapitres...)
- Les connections sémantiques (liens, mots-outils, connecteurs, articulateurs...)

Ils présentent des contenus expérimentés et respectent des normes strictes, ces textes appartiennent au discours scientifique ; autrement-dit une pratique discursive partagée par les chercheurs du domaine. Il est présenté généralement, sous deux formes :

- Le discours exotérique ou vulgarisation scientifique, met le savoir scientifique à la portée du grand public (presse, culture scientifique...)
- Le discours ésotérique ou académique, communication circule entre spécialistes (article de revue, manuels didactiques d'enseignement)

Un entraînement régulier habitue les étudiants aux différents éléments et fonctions rhétoriques spécifiques à la spécialité. Les textes-supports des activités d'entraînement à la langue arabe, présentant les caractéristiques suivantes est à retenir : Respect de la chronologie, repères spatiaux précis, liens explicites entre les différents énoncés, mise en correspondance des nouvelles informations et des

connaissances antérieures du lecteur, présence de titre et sous-titres significatifs, présence d'illustrations... Les textes supports de l'entraînement sont « Authentiques » dans le sens où ces documents ne sont pas fabriqués par l'enseignant pour la salle de classe. Selon les études contextuelles, un texte d'informatique, en langue arabe, est plus « facile » à lire pour un étranger, lorsqu'il est précédé d'un titre ou accompagné d'une image ; l'aspect matériel d'un texte (mise en page, couleurs, typographie, caractères, lignes, lecture sur écran...) détermine sa lisibilité. Les études sémantiques ont abordé le contenu du texte et notamment son domaine de référence. Le degré de familiarité avec le texte favorise sa compréhension. Nous recommandons les documents authentiques, comme support, car nous sommes convaincu, à la suite de Gremmo et Holec (1990), que les discours authentiques sont capables de rendre compte de « l'interaction entre les différents niveaux d'information et d'organisation et donc de la multiplicité d'origine des indices ».

## LA FORMATION DES FORMATEURS

Les concepteurs de cours d'ArOS sont confrontés au problème du manque de formation pour ce genre d'intervention. Lors de nos entretiens et observations nous avons remarqué que la plupart des enseignants se base sur des méthodologies traditionnelles axées sur le cours magistral et la pratique excessive de la grammaire, de la littérature et de la poésie. Pendant les TD, le rôle des apprenants se limite à écouter passivement, et répondre aux questions de l'enseignant. Alors que la tendance actuelle est fondée sur des tâches et activités d'enseignement/apprentissage « négociées par l'apprenant avec l'enseignant / tuteur qui en aura déterminé l'organisation et la conception, seul ou en équipe, afin de proposer a priori aux apprenants

(ou d'élaborer à leur intention) des tâches (macro-tâches) qui répliquent ou simulent les pratiques sociales observées qui servent d'objectifs aux apprenants ou à l'institution. » F. Demaizière, J.-P. Narcy-Combes (2005)

Les enseignants avec lesquels nous nous sommes entretenus ignorent les différentes méthodologies. C.Puren (1998) les énumère comme une suite de démarches précises à travers des outils utilisés pour arriver à des objectifs : la méthode grammaire-traduction, la méthode directe, la méthode audio-orale, l'approche communicative, active, audiovisuelle, communicative moderne et actionnelle. La maîtrise de ces méthodologies modernes permettrait d'établir des situations d'interaction en classe et de donner un rôle d'importance à l'enseignant non pas en tant que maître mais comme animateur. La mission principale des enseignants est le développement des compétences langagières de leurs étudiants. On peut enseigner la langue du Droit et son lexique spécialisé, par exemple, sans maîtriser le Droit. L'atout de l'enseignant d'arabe est d'ordre méthodologique et didactique car il sait produire quotidiennement des activités d'enseignement / apprentissage variées, articulées en progressions cohérentes, pour aider ses apprenants à la pratique des sciences, des technologies, des métiers, en arabe.

## R É F É R E N C E S

- BLACHÈRE R., (1990), Histoire de la Littérature arabe : Des origines à la fin du XVe siècle de J.-C, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient. p. 5-95.
- Blachère R., Gaudefroy - Demombynes M., (2004), Grammaire del'arabe classique «morphologie et syntaxe », Paris, Éd Maison Neuve la rose. p. 11-31.
- Conseil de l'Europe,(2000), Cadre européen commun de référence les langues, CECRL, Didier, Paris
- Cuq, J.P., Gruca, I., (2002), Cours de didactique du FLE, P.U.G..
- Lehman, D., (1993), Objectifs spécifiques en langue étrangère, Hachette.
- Lerat, P., (1995), Les langues spécialisées, PUF.
- Mangiante J.M. & Parpette C., (2004) Le FOS : de l'analyse Des besoins à l'élaboration d'un cours, Paris : Hachette
- Puren, C. (1988), Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris, Nathan-Clé International, Col. DLE.